



A Saint-Benoît, le 20 janvier 2021

*A l'attention des parents d'élèves des écoles
publiques de Saint-Benoît*

Objet : Protocole sanitaire au sein des restaurants scolaires

Réf. : BP/IBN/XF

Madame, Monsieur,

Suite aux dernières décisions gouvernementales sur la pandémie et aux modifications du protocole sanitaire national, applicable dans les restaurants scolaires, vous trouverez ci-dessous un point sur la situation vis-à-vis de la restauration collective à SAINT-BENOIT.

Rappel des grandes lignes du protocole mis en place lors de la pause méridienne et des temps des garderies :

- *Les enfants sont situés dans la cour par groupe classe afin de limiter les brassages. La distanciation n'est pas obligatoire mais sera privilégiée. Deux agents supplémentaires ont été recrutés pour subvenir aux attentes des enfants.
Si la pluie s'invite, le gymnase, le préfabriqué, diverses salles et les salles de classes sont réservés au service périscolaire pour un accès prioritaire.*
- *Les locaux sont régulièrement aérés et ce en essayant de gêner le moins possible les enfants lors du repas.*
- *Un sens de circulation au sein des locaux de restauration est mis en place afin d'éviter au maximum les brassages d'élèves (entrées et sorties différentes).*
- *Il est demandé aux enfants de porter un masque dans la cour et jusqu'à l'entrée du restaurant, ceux-ci peuvent l'enlever au moment du repas, dès lors qu'ils sont installés et assis à table.*
- *Lors du passage au restaurant scolaire, les enfants doivent se laver les mains avec du savon liquide (du gel hydroalcoolique est mis à disposition pour ceux qui le souhaitent).*
- *Le plateau, les couverts, le verre, la serviette et les plats sont préparés et présentés de façon individuelle, afin de limiter les manipulations.*

.../...

.../...

- *Les enfants sont accueillis par groupe de classe dans le réfectoire et sont invités à s'installer par trois à une table, afin de respecter la distanciation d'un mètre. Il leur est demandé d'éviter au maximum de se lever lors du repas.*
- *Les tables sont désinfectées à chaque fois qu'elles sont libérées, les pichets d'eau sont changés, le pain est distribué par un agent et les plats des enfants sont dressés en assiettes et cassolettes individuelles.*
- *Malgré le protocole et la multiplication du nombre de services, nous essayons au maximum de ne pas perturber le temps de repas des enfants, qui doit rester un moment convivial.*
- *Un turn-over de passage des classes au restaurant scolaire sera effectué de façon journalière afin que ce ne soit pas toujours la même classe qui passe en dernier au restaurant scolaire. Toutefois, les enfants les plus jeunes passeront toujours lors des premiers services.*

Ce qui change depuis le lundi 18 janvier 2021 :

- *Le protocole notifié ci-dessus est toujours en vigueur. Le changement s'effectue au niveau du temps de repas. Pour éviter le brassage tout en respectant la distanciation, il est préconisé de manger tous les jours à la même table avec les mêmes camarades de classe, et ce, jusqu'à nouvel ordre.*
- *Le fonctionnement du service des enfants de maternelles d'Irma Jouenne est modifié. Les enfants de petites sections et moyennes sections déjeuneront tous au premier service, en respectant la distanciation entre chaque classe. Il en sera de même pour les grandes sections au deuxième service.*

Pour rappel, le port du masque est toujours obligatoire dans le bus.

La restauration scolaire joue un rôle fondamental en revêtant des dimensions sociales et éducatives, tout en contribuant à la réussite des élèves. Le déjeuner au restaurant scolaire constitue la garantie d'un repas complet et équilibré quotidien. Il est donc essentiel de maintenir au mieux son fonctionnement, avec recours à des adaptations temporaires au besoin, tout en garantissant la sécurité des élèves et des agents.

Comptant sur votre compréhension, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos respectueuses salutations.

*Bernard PETERLONGO,
Maire de Saint-Benoît*



*Isabelle BOUCHET-NUER,
Adjointe aux affaires scolaires*